

Organiser les récupérateurs à Tshwane, Afrique du Sud: Leçons apprises des approches descendante et ascendante

Un sommaire tiré du rapport de Melanie Samson

Travaillant depuis trente ans au moins dans les décharges de la région de Tshwane (Pretoria), les récupérateurs ont vu, lutté contre et engendré de nombreux changements dans les approches municipales du recyclage, changements qui ont eu, chacun, des effets importants sur leur gagne-pain. Après avoir décrit le contexte général de récupération à Tshwane, cet article en viendra à faire l'historique de ces changements afin que d'autres récupérateurs, municipalités et organismes qui aident les récupérateurs puissent apprendre des luttes décisives et des réussites clés de Tshwane. Plus précisément, il s'attachera à examiner:

- comment les récupérateurs se sont organisés et battus pour pouvoir accéder aux décharges;
- les résultats positifs et négatifs des projets municipaux visant à aider les récupérateurs;
- comment les récupérateurs, en créant leur propre réseau, renforcent les organisations présentes à chaque décharge et réalisent des gains collectifs dans en négociant avec la municipalité et les acheteurs;
- les défis que le réseau doit encore relever.



Contexte

La Ville de Tshwane, la capitale administrative d'Afrique du Sud, est aujourd'hui une seule municipalité qui, au temps d'apartheid, était gouvernée par treize conseils municipaux fondés sur la ségrégation raciale. Comme plusieurs villes dans tout le pays, le taux de chômage de Tshwane est aujourd'hui très élevé, soit près de 40 pour cent de sa population d'environ 2,4 millions de personnes. Un peu plus du quart de la population vivent dans des habitations non structurées. En d'autres termes, il y a ici beaucoup de pauvres qui ne peuvent trouver un emploi stable.

Près des trois quarts des ménages bénéficient chaque semaine des services de collecte de la ville et les déchets collectés finissent dans l'une des sept décharges municipales qui se remplissent vite. Récemment, certaines ont même été fermées. Dans ces conditions, la récupération est doublement utile: les chômeurs y gagnent de quoi vivre et la ville économise de l'argent du fait que les décharges municipales, en permettant la récupération des matériaux recyclables, restent en service un peu plus longtemps.

La municipalité, les acheteurs et les récupérateurs utilisent tous le terme positif "récupérateur" pour désigner quelqu'un qui extrait des décharges

publiques des objets de valeur et utiles. Quand ils parlent anglais, certains se nomment aussi "ramasseurs de déchets" afin de s'identifier avec le mouvement d'importance nationale. D'autres se disent "bagariesi", ce qui signifie pour eux "quelqu'un qui cherche quelque chose de précieux" ou "quelqu'un qui trouve des choses utiles". Comme l'a dit un agent municipal, tous ces termes soulignent l'importance de la récupération et de ceux qui font ce travail. Les récupérateurs, dit-il, "sont des gens formés et ils font un travail très honnête et ont une dure journée de travail. Je veux dire qu'on ne peut les dénigrer. Et on doit avoir du respect pour eux et ce qu'ils font."

Protester, c'est vouloir le changement

La municipalité, cependant, ne se voyaient pas toujours les avantages du travail des récupérateurs. Jusqu'au milieu des années 1990, le Conseil métropolitain du Grand Pretoria donnait aux sociétés privées des contrats de recyclage dans les décharges, et les récupérateurs n'avaient d'autre choix que de leur vendre à bas prix les matériaux récupérés. Lorsque les titulaires des contrats sont partis, les récupérateurs étaient souvent interdits d'accès aux décharges et obligés de se faufiler à travers les trous qu'ils ont percés dans les clôtures pour travailler tard dans la nuit, avant l'aube. Ils

étaient chassés par les agents de sécurité privés et les matériaux récupérés étaient souvent brûlés par la police qui les considérait comme des biens volés.

Les récupérateurs savaient toutefois que le changement ne s'est produit que quand ils ont protesté. Par exemple, à la décharge de Hatherly, à laquelle ils ont pu accéder grâce au soutien du bureau local du Congrès national africain, ils ont fait valoir qu'elle était le seul endroit où ils pourraient gagner leur vie et que le Conseil municipal devrait les laisser entrer pour qu'ils puissent créer des emplois eux-mêmes. Ils ont fait une collecte de fonds et acheté des rondins pour bloquer les deux accès à la décharge. Après deux semaines de protestation, la municipalité et la société (Société X) qui gérait la décharge ont fini par négocier avec un groupe formé de récupérateurs et de membres du bureau local du CNA.

La municipalité et la Société X ont décidé d'ouvrir la décharge aux récupérateurs s'ils se mettaient d'accord pour former un comité qui les représenterait et ferait respecter les règles du travail à la décharge. La municipalité a également passé un contrat avec la Société X pour visiter d'autres décharges, aider à créer des comités et former les récupérateurs dans les règles de travail développées à Hatherly.

Projets municipaux, du soutien aux récupérateurs

Une fois que toutes les décharges ont été ouvertes aux récupérateurs, la municipalité, qui n'avait pas de système de recyclage formel, a commencé à réaliser à quel point les récupérateurs étaient précieux. Comme l'a fait remarquer le chef des opérations de la décharge, "pendant qu'ils font du recyclage, ils vous empêchent également de commettre l'absurde par la mise en décharge et l'incinération des déchets. Et plus ils y réussissent, mieux est de votre performance".

De même, les agents municipaux se sont rendus compte du fait qu'en donnant aux récupérateurs accès aux décharges, ils aidaient la municipalité à atteindre ses objectifs en matière de réduction de la pauvreté et de création d'emplois. La municipalité a donc décidé de "réhabiliter les récupérateurs et de les épauler en les aidant à devenir des entrepreneurs aptes à subvenir à leurs besoins". L'occasion s'est présentée lorsque le ministère des Affaires environnementales et du Tourisme (DEAT) a donné à la municipalité des fonds pour relier les projets de gestion des déchets à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.

Création d'emplois

Le projet a d'abord essayé de créer des emplois par la fabrication de nouveaux produits à partir de matériaux recyclés. Les récupérateurs travaillant dans les décharges et des chômeurs ont été embauchés pour faire des sacs à main à partir des sacs en plastique récupérés de la décharge. Il s'est toutefois avéré que le coût du travail était plus élevé que le prix des sacs à main. De plus, les sacs en plastique récupérés de la décharge étaient trop sales de sorte qu'on a fini par acheter de nouveaux sacs en plastique dans les supermarchés locaux. Outre le fait que c'était encore plus cher, cela n'avait pas de sens étant donné que le but du projet était de favoriser le réemploi des matériaux recyclés. Dans ces conditions, le gestionnaire du projet s'est tourné vers la collecte, le concassage et la vente de verre de recyclage, mais là encore, les coûts étaient plus élevés que les profits. Ces projets ont fini par être abandonnés et les employés qui en étaient venus à compter sur les salaires stables et les bonnes conditions de travail se sont soudain trouvés sans emploi ni indemnité adéquate.

De la construction des centres de rachat à la formation

La municipalité s'est bientôt avisée qu'une meilleure approche serait d'appuyer les récupérateurs dans le travail qu'ils faisaient déjà. La Société X, qui avait négocié avec la municipalité l'accès des récupérateurs aux décharges, a présenté un projet selon lequel les récupérateurs pourraient obtenir des prix plus élevés s'ils nettoyaient et triaient bien leurs matériaux. La Société X a demandé à ce que le reste des fonds octroyé par le DEAT soit utilisés pour construire sur place, dans les décharges, des centres de rachat où les récupérateurs pourraient trier et vendre les matériaux collectivement à des prix plus élevés. De même, les récupérateurs, dit-elle, devraient être formés de manière à ce qu'ils puissent collecter, trier et nettoyer les matériaux comme il convient et aidés à créer des coopératives qui pourraient assurer la gestion des centres de rachat. La Société X a reçu le contrat pour mener à bien ce projet.

Bien que ces idées soient très bonnes sur papier, la Société X n'a pas toujours agi dans l'intérêt supérieur des récupérateurs. De l'avis de nombreux récupérateurs, elle leur a offert une formation qui n'était pas très utile, les a fait croire qu'elle avait plus de contrôle sur le projet qu'elle n'en avait vraiment et était propriétaire des centres de rachat. Les récupérateurs se disaient incapables de s'opposer à cette intimidation indiquant que le directeur de la Société X leur a dit que l'accès à la décharge leur serait interdit s'ils contestaient ses

décisions. En outre, même si une coopérative a été formée sur papier, elle n'a jamais fonctionné dans la réalité.

N'ayant pas bénéficié d'une formation et d'un soutien adéquats, les récupérateurs, il n'est pas surprenant, n'ont pas été en mesure de gérer avec succès les centres de rachat. Pour aider à les gérer, la municipalité, comme elle en a décidé, a d'abord confié la tâche à la Société X, pourtant une société de gestion des déchets et acquéreur de matériaux recyclables. D'autres sociétés se sont opposées à cet arrangement estimant que, si la Société X avait partie liée avec la gestion des centres de rachat, elle aurait trop de contrôle sur les prix et le marché. Lorsque la municipalité a tenté de mettre fin à ce conflit d'intérêts, cependant, elle a donné le contrat à la Société Y qui avait des liens étroits avec la Société X et qui a employé le même gestionnaire qui avait formé les comités et intimidé les récupérateurs.

Le projet n'a pas tardé à s'effondrer du fait que les deux sociétés apparentées ont voulu se servir des récupérateurs et des centres de rachat à leur avantage. Comme l'a noté un agent municipal, les deux sociétés avaient employé une "stratégie de guérilla", car "elles voulaient avoir le monopole des décharges, afin d'en tirer profit purement, et ne laisser aux récupérateurs d'autre choix que de leur vendre simplement leurs matériaux".

Les récupérateurs étaient très en colère estimant qu'un projet destiné à aider les avait mis sous le contrôle d'une grande entreprise. Ils ont protesté dans les bureaux municipaux. La Société X a perdu le contrat de gestion de la décharge de Hatherly, le gestionnaire a fui, et les acheteurs ont très vite pris en main les centres de rachat. Comme la création du Réseau l'a montré plus tard, la municipalité croyait à tort que les récupérateurs ne pouvaient pas gérer leurs propres centres de rachat ou coopératives et a déclaré qu'elle était à court d'idées pour les aider.

La municipalité est revenue à l'idée que les récupérateurs sont des indépendants, mais leur a permis au moins de travailler dans les décharges et d'y construire des abris pour stocker leurs matériaux et se protéger de la chaleur et de la pluie. Dans un cas, elle leur a permis d'embaucher un agent de sécurité pour protéger leurs matériaux. En échange, les récupérateurs devraient obéir aux règles de base en matière de sécurité et de ramassage des ordures une fois par jour. Mais, aux yeux des récupérateurs, qui estimaient qu'ils aidaient la ville en éliminant les matières recyclables des sites d'enfouissement et qu'ils n'étaient pas des agents municipaux, ils ne devraient pas avoir à ramasser les ordures. Même si elle s'attendaient toujours à voir les voir ramasser

Leçons et ouvertures

Même si les projets se sont soldés par un échec, il y a de nombreuses leçons à tirer de ces premières tentatives municipales de s'engager en faveur des récupérateurs:

- Les projets de recyclage ne peuvent pas se limiter à la vente des matières recyclables ou des produits fabriqués à partir de matières recyclables s'ils veulent assurer aux récupérateurs un revenu sûr et stable.
- Vu qu'ils rendent un service précieux, celui d'économiser l'espace atmosphérique et de prolonger la vie des décharges, les récupérateurs devraient être indemnisés par la municipalité.
- Si la municipalité ne peut pas embaucher les récupérateurs ou n'a pas l'intention de le faire, ou encore si les récupérateurs préfèrent ne pas être des employés, la municipalité devrait alors leur proposer une autre formule de partage équitable :
 - à Diadema, au Brésil, par exemple, les coopératives formées par des récupérateurs sont payées le même montant par tonne pour les matières recyclables récupérés des décharges que reçoivent les sociétés d'élimination des déchets pour enfouir les déchets.
- La municipalité devrait protéger les coopératives des récupérateurs et en favoriser la maturation démocratique en prenant les mesures suivantes, à savoir :
 - trouver des organisations vraiment indépendantes et ayant de l'expérience dans la formation et le développement de coopératives à l'appui des récupérateurs;
 - faire appel aux experts du secteur de recyclage et de déchets seulement lorsqu'il est nécessaire;
 - mettre en place des processus propres à permettre aux travailleurs de se développer dans la gestion des coopératives;
 - accorder plus d'attention à la manière dont les récupérateurs s'organisent;
 - apporter aux récupérateurs du soutien utile à mesure que se développent des organisations gérées par eux et à leur profit.

les ordures, la municipalité a fini par accepter que les récupérateurs n'étaient pas des employés et a refusé de leur fournir des équipements de sécurité tels que des combinaisons, des gants et des chaussures de sécurité, une décision qui a créé pour les récupérateurs une situation confuse et injuste.

Mise sur pied du Réseau Tshwane: un grand pas vers l'autogestion

À la suite des projets municipaux, et soucieux de cheminer vers une autogestion réussie, les récupérateurs ont pris des mesures importantes consistant à :

- accéder régulièrement aux décharges;
- créer des comités dirigés par les récupérateurs;
- établir des relations entre les comités de décharges dans le cadre des réunions conjointes concernant les projets municipaux;
- entamer des relations entre les comités et les acheteurs d'une part, et, d'autre part, les comités et la municipalité.

Suite à l'effondrement du projet municipal, les récupérateurs ont continué à travailler au sein des comités de décharges pour tenter d'améliorer leurs conditions. En 2009, ils ont formé à l'échelle de la ville un réseau regroupant tous les comités de décharges et, dès sa première année, le Réseau avait réussi à:

- nouer le dialogue avec les acheteurs;
- former des coopératives;
- disséminer l'information et à bâtir une organisation;
- créer un front commun.

Fondements du Réseau: les comités de décharges

Le Réseau se compose des membres du comité de chacune des sept décharges publiques et de la seule décharge privée à Tshwane. Ces comités fonctionnent de manière informelle, en ce sens qu'ils n'organisent pas d'élections régulières et n'ont pas de statuts qui établissent clairement ce qu'ils font et comment ils le font. Pourtant, ils constituent des forces puissantes et ont le soutien de la majorité des récupérateurs travaillant dans les décharges. En général, les comités sont constitués comme suit:

- Ils ont entre onze et seize membres.
- Ils ont un président, un vice-président, un secrétaire, un secrétaire adjoint et un trésorier. • Les hommes et les femmes y sont en nombre égal, mais les idées quant aux fonctions qu'ils ou elles peuvent y sont tranchées.
- Les comités sont normalement présidés par un homme âgé parce qu'on estime qu'il aura l'autorité pour faire respecter les décisions.
- Les femmes y occupent les postes d'adjoint ou sont des membres ordinaires.
- Les travailleurs étrangers tendent à en être exclus.

Les membres des comités, disent-ils, ont beaucoup de raisons d'y siéger. Ils veulent:

- mettre de l'ordre dans les décharges;

- revendiquer des droits et améliorer les conditions;
- servir de rempart contre la corruption;
- agir de manière responsable;
- acquérir de nouvelles compétences telles que :
 - la collaboration (travail d'équipe);
 - la prise de parole devant un grand public;
 - l'amélioration des capacités linguistiques en anglais;
 - la confiance devant d'autres autorités (responsables des écoles).

Parmi leurs tâches principales, les comités s'emploient à :

- créer un milieu où règnent l'ordre et la sécurité en agissant contre la violence, le vol, l'alcool et les drogues et en
 - s'assurant que les gens ne volent et n'endommagent les camions qui arrivent à la décharge;
 - prévenant le harcèlement des femmes;
 - embauchant des agents de sécurité privés pour protéger les matériaux la nuit;
- empêcher que de nouveaux arrivants ne soient admis comme récupérateurs dans les décharges quitte à les menacer de violence collective, malgré le fait qu'ils avaient eu eux-mêmes à lutter pour pouvoir y accéder (les récupérateurs devraient réfléchir à cette politique d'exclusion et au recours à la violence pour la mettre à l'exécution);
- se faire reconnaître officiellement par la municipalité et à obtenir par la négociation de meilleures conditions de travail;
- trouver de nouveaux acheteurs ainsi qu'à s'informer des prix et à les négocier en
 - recourant à des méthodes ingénieuses telles qu'en prenant note des numéros inscrits sur le côté des camions;
 - partageant avec d'autres décharges l'information sur les prix, ce qui permet aux récupérateurs de négocier avec les acheteurs.

Du regroupement des comités à la constitution du Réseau

Le Réseau Tshwane est né de la nécessité qu'avaient les récupérateurs de mieux négocier les prix avec les acheteurs et s'est organisé autour de deux préoccupations clés :

- les récupérateurs voulaient savoir si la baisse des prix, liée à la crise économique mondiale, touchait toutes les décharges ou seulement les leurs;
- la pratique tarifaire des acheteurs consistant à varier les prix en fonction des décharges et à monter les récupérateurs les uns contre les autres.

Toutefois, à mesure qu'il se développe, le Réseau aborde aussi de nouvelles façons de collaborer avec la municipalité, s'attaque aux problèmes dans

telle ou telle décharge et les résout. Par exemple, quand un récupérateur ne cessait de harceler les femmes, malgré les tentatives répétées du comité de décharge pour l'arrêter, le Réseau s'est réuni et a décidé que le harceleur ne devrait plus être autorisé à travailler à la décharge. L'homme a plié ses bagages et a quitté les lieux. Depuis, le Réseau s'est clairement donné le plein pouvoir d'adopter et d'appliquer les décisions.

Le Réseau se réunit une fois par mois, dans une décharge différente afin que les délégués puissent voir les conditions sur place, apprendre des expériences locales et rencontrer les récupérateurs qui ne sont pas membres de comités. Les récupérateurs à chaque décharge cotisent pour couvrir les frais de transport de leurs représentants, et les récupérateurs à la décharge d'accueil se chargent des collations et des repas que prendront les délégués participant à la réunion.

Dialogue avec les acheteurs

Pour atteindre ses objectifs, à savoir obtenir que les acheteurs haussent les prix et qu'ils arrêtent de jouer les décharges les unes contre les autres, le Réseau a cherché à coopérer avec les acheteurs de diverses manières :

- le Réseau a, dans le cadre de ses réunions, mené des campagnes de marketing et de partage d'information et permis ainsi aux récupérateurs à des décharges différentes de se donner la main pour trouver des acheteurs;
- le Réseau a tenté de négocier les prix directement avec les acheteurs collectivement en
 - établissant les prix communs acceptables;
 - nouant le dialogue avec les acheteurs en tant que groupe lors d'une réunion.

Les récupérateurs ont, sous l'effet de la crise économique mondiale de 2008-2009, vu leur revenu baisser de manière appréciable et en ont subi les conséquences telles que l'expulsion, l'interruption des services publics (eau et électricité) et le retrait de leurs enfants de l'école faute de moyens. Désireux d'en savoir plus sur la dégringolade des prix, mais en guise de contestation aussi, le Réseau a organisé une réunion, y a invité les cinq principaux acheteurs des matériaux récupérés aux décharges à Tshwane et leur a demandé d'expliquer la faiblesse des prix en présentant ce qui étaient, aux yeux des délégués, des prix justes. Les acheteurs ont mal réagi à ces prix, obligeant le Réseau à céder en acceptant pour le moment les prix établis mais non sans demander aux acheteurs de s'en aller en discuter et de voir comment ils pourraient améliorer les prix. En attendant, le Réseau continuera de se chercher de nouveaux acheteurs prêts à offrir des prix plus élevés. Comme les acheteurs peuvent recevoir

jusqu'à 90 pour cent des matériaux récupérés des décharges, l'approche du Réseau a suscité parmi les acheteurs une grande inquiétude.

Aux alentours de mars 2010, les acheteurs n'avaient toujours pas encore répondu aux demandes du Réseau et ce dernier, qui n'avait pas non plus fait le suivi, a vu confortée sa nouvelle approche des acheteurs en ce sens que celle-ci:

- a fait changer les idées que se faisaient les acheteurs des récupérateurs;
- a permis aux acheteurs de prendre les récupérateurs plus au sérieux en tant que partenaires commerciaux et interlocuteurs privilégiés;
- a, en obligeant les acheteurs à expliquer leur changement des prix, aidé les récupérateurs à comprendre comment leur travail s'intègre dans l'économie mondiale et en est affecté;
- a plus que jamais renforcé les récupérateurs dans l'idée qu'ils devraient, devant le peu de cas que faisaient les acheteurs de leur travail et des coûts de la récupération, créer des coopératives, acheter des véhicules et du matériel, puis commencer à vendre directement aux fabricants.

Création de coopératives

Avant de créer le Réseau Tshwane, les récupérateurs avaient, à certains moments, travaillé ensemble, collectivement, et même tenté dans un cas de créer leur propre coopérative. Cependant, inspirés par les discussions au sein du Réseau quant à la force de l'action collective et à la possibilité d'écarter les intermédiaires, les récupérateurs à la décharge d'Ondestepoort ont pris les mesures nécessaires pour former une coopérative. Ils l'ont appelée "Yebo Rekopane Recycling", qui signifie "Oui, nous travaillons tous ensemble au recyclage". En janvier 2010, la coopérative comptait 66 membres. Objectif : continuer à acheter des matériaux, commencer à en vendre et, avec le profit réalisé, se doter d'un camion, d'une presse à balles et d'un abri. La coopérative espère également ouvrir des comptes pour chaque membre et faire des dépôts mensuels. Actuellement, chaque récupérateur est payé au poids des matériaux fournis.

Mobiliser des fonds pour de nouvelles activités est l'un des principaux défis que doit affronter la coopérative et, à ce propos, elle s'est montrée ingénieuse. Par exemple, profitant de ses contacts au sein du Réseau, elle s'est mise à fournir du verre à un acheteur et, aujourd'hui, chacun des membres récupère du verre et l'écrase à tour de rôle. Grâce aux profits tirés de la première vente de verre, elle s'est procuré une balance, a commencé à acheter du plastique et a employé une femme, à raison de 50 rands par jour, pour peser les matériaux vendus

ensuite en vrac. Le prochain défi est d'acheter un camion pour ne plus avoir à en louer pour transporter les matériaux aux acheteurs et voir disparaître ainsi presque tout le profit.

Inspirés par ce qu'ils ont vu à Ondestepoort, les comités dans d'autres décharges tentent tous maintenant de monter leur propre coopérative et profitent des réunions du Réseau pour s'informer du processus. Ils comptent emprunter également aux expériences des coopératives formées dans d'autres villes et dont ils entendent parler au sein du nouveau Réseau national des collecteurs de déchets de l'Afrique du Sud. Certains leaders à Tshwane rêvent de fusionner toutes les coopératives dans une seule coopérative à l'échelle de la ville et d'écarter ainsi les intermédiaires.

Partage d'information

Le partage d'information, d'expérience et d'expertise est parmi les succès les plus éclatants du Réseau et ce dernier s'y prend de plusieurs façons, à savoir :

- de manière informelle;
- dans le cadre de réunions qui rassemblent les alliés tels que les responsables municipaux, les représentants du Comité de circonscription et les organisations politiques;
- en faisant connaître les antécédents des alliés et des récupérateurs dans toute la ville.

En partageant l'information ainsi, les récupérateurs apprennent à résoudre les problèmes communs et à user de l'autorité du Réseau pour résoudre les problèmes que les comités de décharge ne peuvent pas régler.

Création d'un front commun

L'autorité du Réseau vient de son engagement précoce en faveur du développement d'une identité collective et d'une base commune pour travailler ensemble. Il en a donné la démonstration en créant collectivement un ensemble de règles qui l'amènent à se porter garant du mode et des conditions de travail des récupérateurs dans les décharges et qui consistent à:

- maintenir la paix et l'unité dans les décharges;
- assurer le bien-être des récupérateurs;
- faire preuve de loyauté à l'égard des leaders et des récupérateurs;
- favoriser la coopération dans un climat de confiance mutuelle et de bonne foi et à assurer l'entraide;
- ne pas indiquer aux voitures, aux véhicules ou aux camions là où ils doivent déposer les déchets;
- ne pas boire ni jouer de l'argent dans les décharges;

- respecter les institutions ainsi que le statut, les pouvoirs et les fonctions des leaders dans d'autres décharges;
- ne pas faire venir les enfants dans les décharges.

Cette identité commune importante aide aussi le Réseau à dialoguer avec la municipalité, au nom de tous les récupérateurs des décharges, estimant avec conviction qu'elle doit reconnaître leur contribution au programme de gestion des déchets et lui accorder de l'importance. En fait, le Réseau a adopté et présenté à la municipalité cet ensemble de revendications :

- Les décharges privées doivent être fermées et tous les déchets doivent venir aux décharges municipales.
- Les employés municipaux ne doivent pas récupérer des matériaux recyclables et réutilisables avant qu'ils ne soient mis à la décharge.
- La municipalité doit doter les récupérateurs d'insignes d'identité, en reconnaissance de leur contribution à la gestion des déchets, parce que les décharges seraient pleines depuis longtemps, s'ils n'y travaillaient pas.
- La municipalité doit leur doter de caméras afin qu'ils puissent photographier ceux qui viennent déposer des déchets médicaux et autres articles non autorisés ou se livrer à des actes illicites.
- La municipalité doit remplacer les toilettes vu qu'elles sont insuffisantes et sales.
- La municipalité doit demander aux employés chargés du recyclage dans les grandes entreprises d'aller travailler avec les récupérateurs dans les décharges.
- La municipalité doit interdire aux gens de visiter les décharges car ils perturbent le travail des récupérateurs et y viennent souvent pour voir combien d'argent a les acheteurs et peut-être les dévaliser.

Bien que la municipalité n'ait pas encore donné suite à ces revendications, les récupérateurs sont confiants que le Réseau continuera de les aider à nouer avec la municipalité un dialogue fructueux.

Défis à surmonter

Si le Réseau souhaite continuer d'améliorer les conditions de travail et la vie des récupérateurs, il doit encore relever de nombreux défis, c'est-à-dire :

- renforcer les structures démocratiques dans les décharges
 - développer les statuts, organiser des élections à intervalles réguliers et ouvrir des comptes en banque pour se prémunir contre la corruption et le manque d'imputabilité

- élaborer des objectifs, des revendications et des stratégies pour renforcer la mission et les orientations des comités
- représenter tous les travailleurs dans les décharges car, pour nouer avec succès le dialogue avec les acheteurs et la municipalité, les récupérateurs devront surmonter les divisions ethnique et nationales dans les décharges
- trouver les moyens de renforcer la solidarité avec les récupérateurs de rue en les intégrant au Réseau, garant d'une vision collective du travail et du mode de distribution optimale des tâches/rôles
- trouver des moyens de négocier et de dialoguer avec les nouveaux arrivants qui veulent travailler dans les décharges plutôt que de recourir à la violence
- bâtir des coopératives opérationnelles, viables et respectueuses des règles démocratiques
 - approfondir la connaissance des institutions d'État qui favorisent la création de coopératives
 - encourager ces institutions à s'ouvrir et à répondre davantage de leurs actes
 - se faire aider à apprendre à gérer les finances et à élaborer un plan d'affaires comme il se doit
 - apprendre à expliquer à d'autres en quoi ils gagneraient à se joindre à cette initiative
 - renforcer l'identité collective ainsi que la vision et les revendications communes afin que le travail de la coopérative participe d'une vision politique générale fédératrice des tous les membres vers un objectif commun
- renforcer le Réseau
 - soutenir financièrement les membres du Réseau lorsqu'ils sont absents du travail pour raison de réunions
 - prendre des mesures permettant d'apprendre à donner le suivi des actions et à traduire les objectifs dans les faits
 - tirer mieux parti du savoir grandissant sur le fonctionnement de la municipalité et de l'industrie pour faire avancer la cause
 - trouver des moyens de faire en sorte que les relations et les communications avec la municipalité soient formelles et claires afin que les récupérateurs soient au fait des processus qu'ils peuvent ou devraient suivre lorsqu'ils ont des idées, des problèmes et des suggestions
- établir clairement les objectifs du Réseau ainsi que ses principes directeurs
 - débattre à fond les objectifs à long terme du Réseau ainsi que ses principes afin que le Réseau puisse se développer et prospérer
 - engendrer une vision politique commune avec les objectifs à court et à long terme ainsi que les stratégies permettant de les réaliser

Conclusion

Depuis le temps d'apartheid, les récupérateurs de la région de Tshwane ont prouvé qu'ils sont débrouillards et capables de s'adapter, de protester contre les conditions abusives et d'apporter des changements positifs en dépit de nombreux obstacles. Cette habileté a donné naissance au Réseau, un projet mis sur pied à l'initiative des récupérateurs. En continuant à se renforcer, le Réseau donne à espérer que la municipalité en viendra à soutenir sans réserve, concrètement, par des instruments utiles, l'organisation des récupérateurs et les projets de développement qu'ils mettent en avant. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront écrire de nouveaux chapitres de leur histoire, celle du leur cheminement vers l'indépendance, inspirer les récupérateurs aussi bien en Afrique du Sud que dans le monde entier.

Pour accéder à la version PDF et à la publication originale de cet article, rendez-vous sur : www.wiego.org ou www.inclusivecities.org/toolbox.html.

